

alors qu'il jouissait de l'immunité propre à son rang au Canada, a violé le code régissant les relations diplomatiques. De son côté, le Canada n'a pas protesté contre ce soufflet que lui a appliqué la Russie. Je ne sache pas, du moins, que le Canada ait formulé quelque protestation à la suite d'un tel incident. Le Gouvernement canadien n'a pas su, non plus, seconder la politique anglaise en Palestine, ce qui a considérablement affaibli la position de la Grande-Bretagne.

M. JAUQUES: De même qu'en Grèce.

M. LOW: Je n'ai pas l'intention de parler longuement sur cette question, mais j'aimerais exposer bien clairement un point de vue touchant le rôle de nos relations extérieures dans l'établissement de la paix avec l'Allemagne et l'Autriche. Les membres du Commonwealth doivent présenter un front commun s'ils veulent influencer de quelque façon sur l'élaboration des termes d'une paix permanente. Il ne faut pas oublier que les ravages de deux guerres ont terriblement affaibli la Grande-Bretagne, et son affaiblissement économique entraînera inévitablement une diminution de son prestige dans les affaires internationales. Une Grande-Bretagne affaiblie éprouvera de graves difficultés à négocier une paix juste pour l'Allemagne et l'Autriche. Au cours de l'année écoulée, nous avons eu plusieurs indices de la faiblesse économique et financière de la Grande-Bretagne. L'annonce du retrait de cette dernière de l'Inde et la possibilité qu'il lui faille se retirer de la Grèce et de la Palestine m'inquiètent. Si elle se retire, qui remplira le vide causé par ce départ? Je demande aux honorables députés de répondre bien franchement. Cette question qui se rattache positivement à la possibilité de conclure une paix juste avec l'Allemagne et l'Autriche devrait inquiéter sérieusement tout l'univers démocratique. En face de cette situation, je me demande quelle sera l'attitude du Canada, s'il veut aider quelque peu à l'élaboration de traités de paix durables? Il devrait être bien évident que les membres du Commonwealth ont toujours commis l'erreur, quand la guerre était terminée, de démobiliser complètement leurs troupes et de laisser à la Grande-Bretagne le soin de maintenir l'ordre dans l'univers.

M. BLACKMORE: Ils ont toujours laissé les sales besognes à la Grande-Bretagne.

M. LOW: Oui. Je soutiens que, dans son état actuel d'épuisement, cette façon d'agir est non seulement inhumaine mais dangereuse. A mon avis, l'espoir de l'avenir réside dans une entente complète au sujet de la politique étrangère et dans la volonté de collaborer

de toutes les parties du Commonwealth des nations britanniques et, si vous le désirez, du monde anglo-américain. Pour moi, notre voie est toute tracée. Commençons par bien nous entendre avec la Grande-Bretagne. La Grande-Bretagne a sa place dans le conseil des ministres des Affaires étrangères où, naturellement, on s'attend qu'elle soit le porte-parole de tout le monde anglo-saxon. Puisque le Canada est le doyen, ou, dirais-je, le plus évolué des pays du Commonwealth, soyons le premier à inviter les autres pays du Commonwealth et, si possible, les Etats-Unis ainsi que les autres nations démocratiques, à se rallier à la Grande-Bretagne en cette heure de grave péril. Troisièmement, soyons fermes. Je félicite en effet le Gouvernement de la fermeté avec laquelle il a réclamé jusqu'ici sa juste place aux conférences de la paix. J'ai parcouru les propositions du Canada au sujet des traités allemands et autrichiens, et j'ai peu de choses à ajouter à ce qu'on a dit là-dessus. Les propositions relatives au traité de paix avec l'Allemagne me paraissent bonnes, et j'appuie le Gouvernement sur ce point. Quatrièmement, puisque l'Organisation des Nations Unies est un moyen pratique (et le seul moyen pratique à mon sens, à l'exception de la communauté des nations britanniques, que les peuples de l'univers aient pu imaginer jusqu'ici pour réaliser la paix mondiale), la seule attitude sensée, selon moi, c'est de prier Dieu qu'elle réussisse et de lui fournir toutes les occasions possibles de démontrer ce dont elle est capable. Moi, en tout cas c'est le but que je me donne; je me défends d'être un critique hargneux des travaux de l'ONU. Je souhaite qu'elle réussisse à établir une paix durable et équitable. Jusqu'ici l'ONU ne semble pas promettre beaucoup dans ce sens.

Pour aider à l'établissement d'une paix universelle durable, jouer notre rôle aux conseils des grandes nations et exercer la force morale dont nous disposons pour le bien de l'univers, je suis d'avis que nous devons revenir à l'esprit de la Charte de l'Atlantique et ranimer chez nous l'espoir que cette charte a fait naître dans le monde. Qu'elle soit notre étendard, et travaillons sans relâche à en faire exécuter les dispositions. J'aime la façon dont le président Roosevelt a interprété ce document. J'approuve de tout cœur l'esprit de sa déclaration, et si nous en tenons compte dans les observations que nous formulons sur les traités avec l'Allemagne et l'Autriche, et dans tous les traités qui suivront, nous n'aurons pas de difficulté à exercer cette influence que seul le Canada peut exercer du fait qu'il ne recherche aucun avantage matériel, et qu'il